

Décision Générale colonial

Décision n° 483 18 mai 1948

n° 483 18

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 18 mai 1948
Numéro JO n° 5 du 31/05/1948	Date du numéro 31 mai 1948

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié de son emploi pour « excédent d'effectif » Galas Djama, agent actif auxilliaire , 8° échelon, à solde journalière, au service de la sûreté npour compter du 15 mai 1948.